



Ce diplôme est accessible aux personnes ayant un :

- Diplôme de niveau 4 minimum (en agriculture (Bac Pro CGEA ou BP REA) ou en agroéquipement (Bac Pro AE, BP CMA, BTSa Génie des équipements agricoles), ou diplôme de niveau au moins équivalent en agriculture ou en agroéquipement OU
- 1 an d'expérience dans le secteur agricole ou de l'agroéquipement

Dérogation d'entrée en formation possible sous certaines conditions.
Nous consulter.



AgroCampus CFPPA La Germinière 72700 Rouillon

Secrétariat : 02 43 47 07 54

cfppa.rouillon@educagri.fr

www.agrocampus-lagerminiere.fr

Contact : Christine Colé

CS Pilotage de Machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité

Session 2026-2027
21/09/2026 au 04/06/2027

420h en centre

770h en entreprise

Voies de formation :

Formation continue,

Contrat d'apprentissage (entre 16 et 30 ans),

Contrat de professionnalisation, VAE.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences permettant de développer une technicité dans la réalisation de travaux mécanisés agricoles exigeant un pilotage de précision des machines agricoles : itinéraires culturaux à forte technicité agronomique et technologique (apports différenciés d'intrants, entretien de cultures : méthodes chimiques et mécaniques, récolte,...).

EMPLOI ET POURSUITE D'ETUDES

Conducteur d'engins en structures agricoles mécanisées pour tout type de travaux à haute technicité agronomique et technologique.

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ENTRÉE

- Compléter un dossier de candidature,
- Participer à une réunion d'information,
- Passer un entretien individuel de motivation et réussir les tests de recrutement,
- Avoir un état de santé compatible avec le secteur agricole.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET HANDICAP

Toute l'équipe et un référent handicap est à votre écoute pour mettre en œuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation. Vous pouvez solliciter un entretien concernant des problèmes familiaux, financiers, de santé, de logement... Pour vous aider à lever les freins éventuels à l'entrée en formation.

MODALITÉS DE L'ALTERNANCE

12 semaines en centre de formation, 22 semaines en entreprise minimum.

NOS PARTENAIRES

Entreprises, Collectivités locales, associations, autres organismes de formation, France Travail, Missions Locales, Cap Emploi, Région Pays de La Loire, Fonds Social Européen...



MODALITÉS et MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face et travaux pratiques (chantiers d'application, utilisation GPS et assimilés, cartographie, élaboration de carte de préconisation, étalonnage, application phyto, épandage engrais), études de cas, travaux dirigés, formation à distance, visites pédagogiques...

Accès aux salles de cours, Centre de Documentation et d'Information, Centre de Ressources, salles informatiques...

PARCOURS INDIVIDUALISÉ

Le parcours de chaque stagiaire est individualisé. Un positionnement est réalisé en mathématiques, en expression et en informatique. Selon les résultats, votre parcours pourra être réduit en fonction de votre formation initiale et/ou de votre expérience professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle d'évaluation : vous serez placé dans des situations de travail au cours desquelles vos compétences seront évaluées lors d'épreuves pratiques, de rédaction, de présentation de dossiers professionnels et d'explicitation orale.

OBTENTION DU DIPLÔME

Soumise à la validation de 3 Unités Capitalisables (UC). Les UC peuvent être acquises indépendamment. Toute UC validée est acquise à vie. Si des UC sont non validées, vous disposez d'un délai de 5 ans pour les valider définitivement. Les épreuves et les résultats des candidats sont validés par un jury permanent.

CONTENU DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES ÉVALUÉES

- Préparation des conditions d'intervention technique sur une parcelle : diagnostic agroécologique d'une parcelle, échange technique avec le commanditaire, stratégie d'intervention (choix du matériel et des équipements, planning d'intervention,...), interprétation de données numériques issues d'OAD, analyse et ajustement des paramètres.
- Optimisation des paramètres et réglages des machines et des équipements : guidage GPS et séquences automatisées, pré-réglages et réglages des machines et des équipements (pulvé, machines de récolte, outil de désherbage,...).
- Réalisation de travaux agricoles de haute technicité agronomique et technologique : travaux mécaniques d'entretien des cultures (binage, désherbage mécanique inter-rang et/ou sous le rang) et de récolte, conduite de précision (écoconduite, surveillance de la trajectoire de sa machine et des équipements, contrôle, ajustement des réglages).
- Maintenance

CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Travaux souvent liés à la saisonnalité des productions agricoles et principalement réalisés sur le terrain au printemps, été, automne. L'entretien des matériels et certains travaux sont réalisés l'hiver en atelier. Temps de travail annualisé.

LES + DE LA FORMATION

- Conduite en sécurité selon recommandations du CNAM,
- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST),
- A l'issue de la formation, possibilité d'obtenir le certificat individuel "Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques Décideur Zone agricole soumis à agrément",
- Atelier destiné à l'agroéquipement (plus de 1839 m²) avec équipements modernes et performants.

Tous nos formateurs sont diplômés de l'enseignement supérieur général ou agricole, et/ou professionnels du secteur agricole ou para-agricole.

	Vous êtes inscrit à France Travail	Vous utilisez le CPF de projet de transition professionnelle Vous êtes en contrat pro ou en apprentissage
Votre statut	Stagiaire de la formation professionnelle	Salarié de l'entreprise qui vous emploie
Votre rémunération	Vos indemnités France Travail ou une indemnisation de la Région PdL	Vous percevez un salaire de l'entreprise qui vous emploie
<p>Nous consulter afin d'obtenir des conseils et un devis adaptés à votre situation. La prise en charge des frais pédagogiques par les OPCO, la Région Pays de La Loire... est possible selon votre statut. ATTENTION aux délais administratifs et autres demandes de prise en charge selon les dates de prise de contact, les dates de démarrage des sessions et le nombre de places disponibles. Règlement intérieur et Conditions Générales de Vente sur www.agrocampus-lagerminiere.fr</p>		

1ère session en 2026